

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE,
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2018 à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Gilles Schryer, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière, Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. La directrice générale, Daisy Constantineau, la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, le directeur des services d'urbanisme et des incendies, Robert Vincent et le directeur des travaux publics, Mario St-Louis sont aussi présents. Quinze citoyens sont également présents.

Monsieur le maire, souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 6 novembre 2018, débutant à 20 heures.

Monsieur le maire donne la parole au conseiller Gilles Schryer. Un an après ses élections, M. Schryer désire remercier la population d'avoir voté pour lui. Il informe les gens présents comment il a vécu sa première année et qu'il entend bien les représenter encore pour les trois prochaines années.

293-11-2018

RÉVISION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité que

l'ordre du jour soit adopté et que l'item 9,3 – Dérogation mineure # 2018-0551 et l'item 9.4 – Verbalisation d'un tronçon du chemin Ward, soient reportés.

De plus l'ordre du jour demeure ouvert.

ADOPTÉ.

294-11-2018

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité que le

procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ.

295-11-2018

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Gilles Schryer

et résolu à l'unanimité que la

directrice générale soit autorisée à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-11-2018 ainsi que le numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 45 994,55 \$;
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 7845 à 7869 pour un montant de 14 062,74 \$;
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 27908-44930 à 31009-5T2ZW et un prélèvement automatique pour un montant de 15 296,66 \$;
- liste des salaires du 1^{er} au 31 octobre 2018 pour un montant de 56 604,11\$;

ADOPTÉ.

INFORMATION ET CORRESPONDANCE

M. le maire donne information sur les sujets suivants :

- Importance de changer les piles du détecteur de fumée;
- Importance de disposer des cendres adéquatement;

La correspondance suivante est résumée par la directrice générale, Madame Daisy Constantineau, à savoir :

- Lettre du Service collectif aux familles de Notre-Dame-du-Laus, remerciant la Municipalité pour sa grande générosité et l'opportunité d'apposer un panneau publicitaire, gratuitement, sur la cabane à pêche BMR;

DÉPÔT DE DOCUMENT

Les documents suivants sont déposés au conseil municipal par la directrice générale, Mme Daisy Constantineau, à savoir :

- Liste des dépenses selon la délégation de pouvoirs, en vertu du règlement n° 04-05-2016 portant les numéros de chèques 7852 à 7874 et des prélèvements internet n° 30609-5DGYV à 30614-5Y9PV pour un montant de 10 004,51 \$;
- États comparatifs art. 176.4 C.M.Q.
- Déclarations des intérêts pécuniaires de tous les élus

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

296-11-2018

CROIX ROUGE – DEMANDE DE CONTRIBUTION ANNUELLE

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité de payer

à la Croix-Rouge, la contribution au montant de 263,52\$ relativement à l'entente de services aux sinistrés couvrant la période de novembre 2018 à octobre 2019.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 13000 494 « *Cotisations et abonnements – Asso.* ».

ADOPTÉ..

297-11-2018

RÉCUPÉRATION DE TAXES – RECOURS AU CIVIL

Proposé par François Monière

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité

d'autoriser la directrice générale à transmettre la liste des arrérages de taxes à la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle pour récupération.

ADOPTÉ.

298-11-2018

ERRATUM – DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE DÉCEMBRE 2018

Proposé par Julie Sylvestre

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que la

résolution n° 320-12-2017 soit amendée et que la date du 3 décembre 2018 soit modifiée au 4 décembre 2018 pour la séance ordinaire de décembre 2018.

ADOPTÉ.

299-11-2018 – OMH – NOMINATION D’UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que l’Office municipal d’habitation de la Municipalité se regroupe en vertu de l’article 58.1 de la loi sur la Société d’habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8) ;

Considérant que l’Office d’habitation sera connu sous le nom de l’Office municipal d’habitation des Hautes-Laurentides selon la requête soumise au Lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes ;

Considérant que la requête au Lieutenant-gouverneur demande que le conseil d’administration de l’Office des Hautes-Laurentides soit composé de neuf (9) administrateurs ;

Considérant que la requête au Lieutenant-gouverneur demande que le conseil d’administration soit constitué d’un représentant de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus;

Considérant que la requête au Lieutenant-gouverneur demande que le mandat de ce représentant soit de trois (3) ans.

En conséquence, il est proposé par Étienne St-Louis appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l’unanimité, de nommer Madame Sylvie St-Louis afin de représenter la municipalité de Notre-Dame-du-Laus au sein du conseil d’administration de l’Office municipal d’habitation des Hautes-Laurentides pour un mandat se terminant le 31 octobre 2021.

ADOPTÉ.

299(1)-11-2018

RADIATION DE COMPTES

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l’unanimité que les

comptes à recevoir suivants soient radiés :

- 6816-34-4827 (intérêts – mauvaise adresse)..... 14,39 \$
- 7895-53-6576 (dossier créé par erreur – réforme cadastrale) 26,29 \$
- 7206-41-9608 (propriété de la Municipalité)..... 126,73 \$
- 6817-24-0316 318,89 \$

ADOPTÉ.

URBANISME

300-11-2018

CLÔTURE APPEL DE CANDIDATURE – INSPECTEUR EN URBANISME

ATTENDU qu’un affichage pour un poste régulier temps plein d’inspecteur en bâtiment a eu lieu à l’interne;

ATTENDU que M. Dominic Piché, occupant un poste saisonnier d’inspecteur en bâtiment adjoint, a appliqué sur ledit poste permanent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par François Monière et résolu à l’unanimité que le statut saisonnier de Monsieur Dominic Piché soit modifié à poste régulier temps plein.

ADOPTÉ.

301-11-2018

DÉROGATION MINEURE # 2018-0524

ATTENDU que Monsieur David Brassard a demandé au conseil municipal de lui accorder une dérogation à la réglementation de zonage;

ATTENDU que cette demande vise à réduire à 2,34 mètres la marge de recul latérale droite du chalet qu'il projette d'ériger sur le lot 5 937 695 du cadastre du Québec;

ATTENDU que ce lot est situé dans la zone villégiature 2-02 (VIL2-02);

ATTENDU que la marge de recul latérale prescrite dans cette zone est de 7 mètres;

ATTENDU que M. Brassard désire une telle dérogation afin de pouvoir construire un chalet suivant le plan qu'il a choisi;

ATTENDU qu'il y aurait une possibilité que la construction soit reculée à la bande de protection riveraine latérale gauche soit, 15 mètres, devant normalement être à 20 mètres, et ainsi respecter la marge de recul latérale droite de 7 mètres;

ATTENDU que le lot 5 937 695 est très montagneux et que la superficie constructible est limitée;

ATTENDU que le conseil a pris connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande;

ATTENDU que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu d'accorder à Monsieur David Brassard une dérogation mineure au règlement n° 08-07-2000 relatif au zonage afin de permettre la construction d'un chalet à la ligne de la bande de protection riveraine latérale gauche de 15 mètres du lot 5 937 695 du cadastre du Québec.

Le vote est demandé : 3 POUR et 3 CONTRE. Joanne St-Louis, Gilles Schryer et Julie Sylvestre votent contre. M. le maire vote POUR. La dérogation est acceptée.

ADOPTÉ.

DÉROGATION MINEURE # 2018-0551

Cet item est reporté.

VERBALISATION D'UN TRONÇON DU CHEMIN WARD

Cet item est reporté.

302-11-2018

DEMANDE DE LOTISSEMENT MINUTE 13556

ATTENDU QU'un plan cadastral parcellaire a été déposé pour étude dans le dossier matricule 7397-38-6554 plan préparé par Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13556 de ses minutes;

ATTENDU QU'il y a eu analyse par le comité consultatif d'urbanisme établissant la conformité du plan avec la réglementation en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité, d'accepter le plan cadastral parcellaire présenté dans le dossier matricule 7397-38-6554, dit plan effectué par Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13556 de ses minutes.

ADOPTÉ.

303-11-2018

DEMANDE DE LOTISSEMENT MINUTE 13600

ATTENDU QU'un plan cadastral parcellaire a été déposé pour étude dans le dossier matricule 7500-87-5546 plan préparé par Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13600 de ses minutes;

ATTENDU QU'il y a eu analyse par le comité consultatif d'urbanisme établissant la conformité du plan avec la réglementation en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité, d'accepter le plan cadastral parcellaire présenté dans le dossier matricule 7500-87-5546, dit plan effectué par Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13600 de ses minutes.

ADOPTÉ.

303(2)-11-2018

APPEL DE CANDIDATURE – INSPECTEUR EN URBANISME

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité

d'autoriser la directrice générale, Madame Daisy Constantineau, à procéder à l'affichage, à l'interne et à l'externe, du poste régulier permanent d'inspecteur en urbanisme.

ADOPTÉ.

VOIRIE MUNICIPALE

304-11-2018

ENTRETIEN ET ÉQUIPEMENTS

ATTENDU que le directeur des travaux publics a fait un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition de trois pneus pour le chargeur;

ATTENDU que deux soumissionnaires ont été invités soit, Service de pneus Lavoie Outaouais inc. et Pneus Bélisle Mont-Laurier;

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire a pu soumettre des prix soit, Service de pneus Lavoie Outaouais inc. au montant de 11 483,83 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Sylvestre, appuyé par Joanne St-Louis et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à l'achat de trois pneus pour le chargeur de Service de pneus Lavoie Outaouais inc. au montant de 11 483,83 \$ taxes incluses.

De plus, que le directeur des travaux publics soit autorisé à faire l'acquisition des équipements suivants :

- Couteau pour chasse-neige 44 " (Compagnie CRD)..... 549 \$
- Couteau pour chasse-neige 48" (Compagnie CRD)..... 702 \$
- Poteaux de signalisation 8' (15) 549 \$
- Poteaux de signalisation 4' (15) 180 \$

Des sommes sont disponibles aux postes budgétaires n° 02 33000 525 « Ent. & réparation véhicules » et n° 02 35503 649 « Signalisation – achat matériel ».

ADOPTÉ.

305-11-2018

ADJUDICATION DE CONTRAT – SEL POUR LA SAISON HIVERNALE

ATTENDU que le directeur des travaux publics a fait un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 90 tonnes de sel pour la saison hivernale 2018-2019;

ATTENDU que trois soumissionnaires ont été invités soit, Somavrac, Sel Warwick et Compass;

ATTENDU que les trois soumissions ont été déposées soit : Compass au montant de 101,62 \$/tonne, Somavrac au montant de 119,48 \$/tonne et Sel Warwick au montant de 124,50 \$/tonne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité d'adjudiquer le contrat de fourniture de sel pour la saison hivernale 2018-2019 à Compass au montant de 101,62 \$/tonne.

ADOPTÉ.

306-11-2018

QUAI MUNICIPAL – RÉPARATION DE LA DESCENTE À BATEAU

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité
d'autoriser la directrice générale, Madame Daisy Constantineau à entreprendre des démarches auprès des différents ministères pour la réparation de la descente de bateaux à la sortie sud du village.

ADOPTÉ.

INCENDIE

Aucune demande.

LOISIRS ET CULTURE

307-11-2018

ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENT

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité
d'autoriser la directrice du service des loisirs et de la culture à procéder à l'acquisition des équipements suivants :

- Timer pour l'éclairage de la patinoire
- Filet de ping-pong (2) 50 \$
- Balles pickleball (2 boîtes) 50 \$
- Machine pour affûtage de patins 2 100 \$

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° » 02 70120 660 « *Loisirs-équipement sportif* »

ADOPTÉ.

308-11-2018

CORPORATION DU PARC DU POISSON-BLANC- RAPPORT D'ÉVÉNEMENTS 2018

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité qu'un
montant de 10 000 \$ soit versé à la Corporation du Parc du Poisson-Blanc suite au dépôt du rapport pour l'organisation d'événements 2018.

De plus, il est unanimement résolu d'informer la Corporation que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus devra avoir une meilleure visibilité lors des prochains événements.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 19000 996 « *Subv.-organisme (OSBL)* ».

ADOPTÉ.

309-11-2018

CLUB QUAD DESTINATION HAUTES-LAURENTIDES – JAMBOREE D’HIVER

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l’unanimité
d’appuyer le Club Quad Destination Hautes-Laurentides dans l’organisation du
Jamboree d’hiver de la FQCQ qui aura lieu à Mont-Laurier du 15 au 17 février
2019 et d’accepter le plan de partenariat Or au montant de 300 \$.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 19000 996 « *Subv.-
organisme (OSBL)* ».

ADOPTÉ.

310-11-2018

GUIDE TOURISTIQUE DES HAUTES-LAURENTIDES

ATTENDU QUE la municipalité désire occuper un espace publicitaire dans le
guide touristique puisqu’il est devenu au fil des ans un outil d’accueil
indispensable dans les Hautes Laurentides;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Julie
Sylvestre et résolu à l’unanimité d’acheter un espace publicitaire soit, 1 page
dans le guide touristique des Hautes-Laurentides au montant de 1 995.00 \$ plus
taxes.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 62100 345 « *Promotion
touristique* ».

ADOPTÉ.

311-11-2018

ORGANISME ABEILLES ACTIVES VS ASSURANCES

Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l’unanimité que
l’organisme (OSBL) « *Les Abeilles actives de Notre-Dame-du-Laus* » soit ajouté
aux assurances de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, police 79005.

ADOPTÉ.

VARIA

312-11-2018

APPEL D’OFFRES SUR INVITATION – PANNEAU D’AFFICHAGE

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l’unanimité
d’autoriser la directrice générale, Madame Daisy Constantineau, à déposer une
soumission auprès du Service de la Gestion et de la disposition des biens pour
un panneau d’affichage extérieur au montant de mise de 1 225 \$.

ADOPTÉ.

313-11-2018

GRILLE DE TARIFICATION – TÉLÉVISION AUX LOISIRS

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l’unanimité que les
chaines de sport suivantes soient ajoutées à la liste des chaines de télévision au
Centre des loisirs soit, RDS-HD, RDS-2 et TVA Sport au tarif mensuel de 297,97 \$
plus taxes.

ADOPTÉ.

314-11-2018

DEMANDE CLUB QUAD ET AMICO

ATTENDU que les clubs Quad et Amico ont obtenu une subvention au montant de 271 869 \$ du M.T.Q. ainsi qu'un montant de 80 500 \$ de différents partenaires, totalisant une somme de 352 370 \$, dans le cadre du projet de construction du pont de la Rivière du Sourd;

ATTENDU que le coût total pour la reconstruction du pont est de 362 500 \$ donc, un manque à gagner de 10 000 \$;

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de 5 000 \$ a été déposée au conseil soit, 2 500 \$ au club Quad et 2 500 \$ au club de motoneige;

ATTENDU que cette demande n'est pas récurrente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles Schryer, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité qu'un montant de 5 000 \$ soit octroyé aux clubs Quad et Amico à titre d'aide financière pour la reconstruction du pont de la Rivière du Sourd.

ADOPTÉ.

315-11-2018

ABROGATION DE LA RÉOLUTION N° 290-10-2018 & INSTALLATION DE CAMÉRAS

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité que la résolution n° 290-10-2018 « *Appel d'offres – entretien hivernal de tronçons de chemins publics* » soit abrogée.

De plus, que des caméras de surveillance soient installées au site d'entrepôt de sable.

ADOPTÉ.

316-11-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Stéphane Roy
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée. Il est 20 h 50.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire suppléant

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire